

pensée elle-même *enthumésis*<sup>1</sup>, ce qui est dans le *thumos*, mot qui désigne l'haleine, l'âme, le cœur, et surtout un mouvement violent de l'âme qui fait battre plus fort le cœur<sup>2</sup>. *Enthumésis* est rarement employé dans ce sens par les auteurs classiques<sup>3</sup>. « Réfléchir » s'exprime par la locution « mettre dans son cœur<sup>4</sup>. »

La faculté que nous appelons « raison, » l'opération de l'intelligence à laquelle nous donnons le nom de « raisonnement, » la « démonstration, » la « preuve, » ne sont jamais exprimées par un mot propre<sup>5</sup> ni dans l'Ancien, ni dans le Nouveau Testament<sup>6</sup>. « Expliquer » une chose se dit « ouvrir » cette chose, les Écritures, par exemple<sup>7</sup>. Pour signifier : faire comprendre, on dit d'une façon sem-

<sup>1</sup> Matth., ix, 4; xii, 25; Heb., iv, 12; Act., xvii, 29. Ἐνθουμέσαι, Matth., i, 20; ix, 4; Act., x, 1, 9 (texte vulgaire).

<sup>2</sup> « Quum *θυμός* proprie ipsum animum denotet, a spiritu quem exhalamus, deinde ad omnem animi vehementiorem impetum transfertur, quasi exhalatio vehementior. » J.-A.-H. Tittmann, *De synonymis in Novo Testamento*, 2 in-8°, Leipzig, 1829-1832, t. 1, p. 132.

<sup>3</sup> Le mot *διαλογισμός* est aussi usité dans le Nouveau Testament. Matth., xv, 19; Marc, vii, 21; Luc, ii, 35; v, 22; vi, 8; ix, 46, 47; xxiv, 38; Rom., i, 21; xiv, 1; I Cor., iii, 20; Jac., ii, 4. Ce mot, qui appartient au meilleur grec, est, on le voit, plus fréquemment employé par saint Luc et par saint Paul, comme dans tous les autres cas. Saint Luc se sert aussi de *διανόημα*, Luc, xi, 17; *ἐπίνοια*, Act., viii, 22; saint Paul de *νοήμα*, II Cor., ii, 11; x, 5; cf. iii, 14; v, 4; Phil., iv, 7.

<sup>4</sup> Luc, ii, 19.

<sup>5</sup> Le mot *λόγος* signifie « parole, » verbe, mais il n'a jamais le sens propre de raison, même dans saint Jean, i, 1. Frz. Delitzsch, *Biblical Psychology*, p. 219. — Ἐλεγος, *argumentum*, Heb., xi, 1, ne veut pas dire « preuve. »

<sup>6</sup> Le mot « raisonnable, » *λογικός*, se lit deux fois dans le Nouveau Testament, la première fois dans saint Paul, qui l'applique au culte, *λατρεία λογική*, Rom., xii, 1, pour signifier que le culte doit être rendu à Dieu par notre intelligence; la seconde fois par saint Pierre, *τὸ λογικὸν γάλα*, pour exprimer le lait qui doit servir de nourriture à l'esprit. I Pet., ii, 2.

<sup>7</sup> Luc, xxiv, 32; cf. 45; Matth., ix, 30.

blable « ouvrir le cœur<sup>1</sup>. » La mémoire elle-même est quelquefois appelée « le cœur, » et « garder le souvenir » se dit « poser ou conserver dans le cœur<sup>2</sup>. »

On voit quel rôle est attribué au cœur dans l'activité de l'âme; il semble être comme le centre et le principe de tout; les distinctions qui forment la science même de la psychologie échappent à l'esprit sémitique. L'Écriture considère généralement la sensibilité, l'intelligence et la volonté même<sup>3</sup> comme une chose unique, et ce qui, en l'homme, perçoit, pense et veut, est appelé cœur, quand il ne reçoit pas le nom encore plus général de *psyché*<sup>4</sup>.

Ce qui peut étonner encore davantage, c'est que la conscience morale elle-même n'a pas de nom dans l'Ancien Testament et est à peine nommée dans le Nouveau<sup>5</sup>, quoique l'idée que ce mot exprime joue un rôle important dans les Livres Saints. La peur que la présence de Dieu inspire à Adam et à Ève devenus pécheurs est causée par les remords de la conscience, mais l'hébreu ne possède aucun mot qui

<sup>1</sup> Act., xvi, 14.

<sup>2</sup> Luc, ii, 51; xxi, 14 (et ix, 44, d'après la leçon de la Vulgate).

<sup>3</sup> « Scriptura de cogitationibus non ita loquitur ut voluntatem vel volitiones sejungat, quemadmodum id in scholis philosophorum fit, qui discrimen inter intellectum ac voluntatem ingens constituerunt et intellectui regimen, voluntati obsequium attribuerunt. » Frd. M. Roos (1727-1803), *Fundamenta psychologiæ ex S. S. collecta*, 2<sup>e</sup> édit., Stuttgart, 1857, p. 182.

<sup>4</sup> *Νοῦς* n'est employé dans le sens d'intelligence que dans les Épitres. Rom., i, 28; vii, 25; Eph., iv, 17, etc. — Dans l'Ancien Testament, il y a quelques autres mots qui désignent le principe pensant, mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans tous ces détails, qui ne modifieraient en rien notre thèse: ce que nous avons dit suffit pour notre but.

<sup>5</sup> Les Grecs avaient distingué et nommé de bonne heure la conscience. On dit que Périandre, l'un des sept sages de la Grèce (627-584 avant J.-C.), à cette question : *τί ἐστὶν εὐθυμία*; « qu'est-ce que la liberté? » répondit : *Ἄγνη συνείδησις*, « la bonne conscience. » Voir Frz. Delitzsch, *Biblical Psychology*, p. 160.



exprime proprement soit le remords, soit la faculté qui provoque en nous ce remords. Le mot *lêb*, « cœur, » sert encore à désigner la « conscience, » comme les autres facultés de l'âme. Salomon dit à Séméï, qui avait accablé d'insultes David fuyant devant Absalom : « Tu connais tout le mal que ton *cœur* (c'est-à-dire ta conscience) sait que tu as fait à David mon père <sup>1</sup>. » — « Mon *cœur* (pour ma conscience) ne me reproche rien en mes jours, » dit Job <sup>2</sup>. Les remords de la conscience sont exprimés par l'image de coups qui frappent « le cœur <sup>3</sup>. »

Dans le Nouveau Testament et jusque dans saint Paul, c'est aussi le mot « cœur » qui désigne souvent la conscience. « La loi est écrite dans leur cœur, » c'est-à-dire dans la conscience des païens, dit l'Apôtre aux Romains <sup>4</sup>. Le nom grec de la conscience n'est pas dans les Évangiles <sup>5</sup>. Nous le lisons pour la première fois, dans l'Ancien Testament, dans un livre composé par un Juif helléniste, l'auteur de la Sa-

<sup>1</sup> I (III) Reg., II, 44.

<sup>2</sup> Job, xxvii, 6. — Voir aussi I Sam. (I Reg.), xxv, 31.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), xxiv, 6; II Sam. (II Reg.), xxiv, 10. Cf. C. A. G. von Zeschwitz, *Profangräcität und biblischer Sprachgeist*, in-8°, Leipzig, 1839, p. 32-57; Frz. Delitzsch, *Biblical Psychology*, III, § 4, p. 160-161.

<sup>4</sup> Rom., II, 15. Voir aussi Heb., x, 22; I Joa., III, 19.

<sup>5</sup> *Συνείδησις* se lit une fois dans le *textus receptus* de saint Jean, VIII, 9, dans l'histoire de la femme adultère, mais le membre de phrase où il se trouve n'est point traduit dans notre Vulgate et ne figure point dans beaucoup de manuscrits grecs; aussi est-il exclu aujourd'hui des éditions critiques. On a tout lieu de penser que c'est une glose marginale, ajoutée par un Grec, et que quelques copistes ont fait entrer dans le corps du texte. Elle est très digne d'attention, parce qu'elle met en relief la différence du génie grec et du génie sémitique, et sert très bien à montrer ce que nous efforçons d'établir ici, savoir que, si les Évangiles avaient été écrits par des Grecs, ceux-ci auraient employé les termes philosophiques qui leur étaient familiers. S'ils n'avaient pas eu occasion d'employer tous ceux dont on constate l'absence dans les Évangiles, ils en auraient du moins employé quelques-uns.

gesse <sup>1</sup>. C'est aussi un Juif hellénisant, élevé dans les pays grecs de l'Asie Mineure, saint Paul, qui nomme le premier la conscience par son nom propre dans la loi nouvelle. Il commence son discours au Sanhédrin, à Jérusalem, en disant : « Mes frères, je me suis conduit devant Dieu avec une bonne conscience jusqu'à ce jour <sup>2</sup>. » Il se sert aussi souvent de ce mot dans ses Épîtres <sup>3</sup>. Nous pouvons donc faire ici la même remarque que dans plusieurs autres circonstances : c'est que saint Paul et saint Luc, qui ont reçu en partie une éducation grecque, tout en gardant d'une manière très accusée l'empreinte de leur origine hébraïque, savent cependant se servir de termes philosophiques grecs <sup>4</sup> qui ne

<sup>1</sup> Sap., xvii, 10 (Vulgate, 11) : « Semper enim præsumit sæva, perturbata conscientia (συνειδήσις). » Le mot *συνειδήσις* apparaît dans les Septante Eccl., x, 20, mais il traduit l'hébreu *מַדְדָּא*, *maddâ*, « connaissance. » C'est le sens qu'il a aussi dans notre Vulgate latine, Gen., xliii, 22 : « non est in nostra conscientia, » traduisant les mots hébreux : « nous ne savons pas. » Le mot *conscientia* se lit dans quatre autres passages de notre traduction latine de l'Ancien Testament : 1° « Est qui promittit et quasi gladio pungitur conscientia. » Prov. xii, 18. Il n'y a rien de pareil dans le texte original qui porte : « Il y a tel homme dont les paroles blessent comme des pointes d'épée. » — 2° « Scit enim conscientia tua quia et tu crebro maledixisti eis. » Eccl., vii, 23. *Conscientia* traduit ici le mot *lêb*, « cœur. » — 3° « Bona est substantia, cui non est peccatum in conscientia. » Eccl., xiii, 30. Le texte grec de l'Écclésiastique, sur lequel le latin est traduit, n'a rien qui corresponde à *in conscientia*. — 4° Le dernier passage contenant le mot « conscientia » est celui que nous avons cité plus haut de Sap., xvii, 10.

<sup>2</sup> Πάση συνειδήσει ἀγαθῇ, Act., xxiii, 1. Voir aussi Act., xxiv, 16.

<sup>3</sup> Conscience bonne, Tim. I, 5, 19 (et aussi I Pet., III, 16); καλή, Heb., XIII, 18; pure, I Tim., III, 9; II Tim., I, 3; sans inquiétude, Act. xxiv, 16; mauvaise, Heb., x, 11; gâtée, I Cor., VIII, 7; Tit., I, 15; cautérisée, I Tim., IV, 2; faible, I Cor., VIII, 7, 12, etc.

<sup>4</sup> On peut citer encore *σύνεσις*, « intelligence, » employé par saint Luc, II, 47, et par saint Paul, I Cor., I, 19, etc. Saint Marc l'emploie aussi, XII, 33; il faut remarquer du reste qu'il est souvent dans les Septante. Quelques-uns des mots abstraits de la philosophie grecque se lisent de même dans le Nouveau



sont pas familiers aux autres écrivains du Nouveau Testament<sup>1</sup>.

Mais même saint Luc et saint Paul ignorent plus d'un terme philosophique de la Grèce, dont ils auraient eu néanmoins plusieurs fois l'occasion de faire usage. Ainsi ils ne nomment jamais « l'imagination ; » ils ne distinguent pas « l'intention » du « cœur » où elle se forme. Le mot de substance, *ousia*, qui devait jouer un si grand rôle dans la théologie chrétienne et remplir pour ainsi dire les pages des Pères grecs, leur est inconnu<sup>2</sup>.

La « vertu » est à peine nommée deux fois dans les Épîtres<sup>3</sup>, jamais dans les Évangiles. Les vertus particulières portent quelquefois leur nom abstrait dans les Épîtres<sup>4</sup>, mais dans les Évangiles elles ne sont ordinairement désignées que par

Testament, mais ce n'est que dans saint Paul, comme « hypostase, » ὑπόστασις, *substantia*, Heb., i, 3 ; « nature, » φύσις, Rom., i, 26, etc. Ce dernier mot, auquel saint Paul a attaché un sens si précis, en opposition avec la « grâce, » et qui a été aussi employé par saint Jacques, iii, 7, et saint Pierre II, Pet., i, 4, n'est pas employé une seule fois dans les Septante, ni dans les Évangiles.

<sup>1</sup> Voir J. Jahnelt, *De conscientie natione qualis fuerit apud veteres et apud christianos*, Berlin, 1862 ; H. Cremer, *Wörterbuch der neutest. Gräcität*, p. 306-309 ; R. Hoffmann, *Die Lehre von Gewissen*, Leipzig, 1866 ; H. A. Koch, *Das Gewissen und die öffentliche Meinung im Alterthum und in der Neuzeit*, Berlin, 1870 ; Kähler, *Das Gewissen, die Entwicklung seiner Namen und seines Begriffs*, Halle, 1878 ; H. A. P. Ewald, *De vocis συνειδήσεως apud scriptores Novi Testamenti vi ac potestate*, in-8°, Leipzig, 1883 ; E. Güder, *Erörterungen über die Lehre von Gewissen nach der Schrift*, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1857, p. 245 et suiv.

<sup>2</sup> Οὐσία est employé une fois dans saint Luc, xv, 12, mais c'est dans le sens de richesse. C'est le seul endroit du Nouveau Testament où on lit ce mot. Le juif Philon s'en sert cependant dans le sens de « substance. »

<sup>3</sup> Ἀρετή, Philip., iv, 8 ; II Pet., i, 5. — Ἀρετή est employée deux autres fois par saint Pierre, mais dans le sens de « force, » I Pet., ii, 9 ; II Pet., i, 3.

<sup>4</sup> I Cor., iv, 21 ; II Cor., x, 4 ; Gal., v, 23 ; vi, 1, etc. II Pet., i, 6-7. Voir les divers noms abstraits réunis par saint Paul, Gal., v, 19-23.

des adjectifs, comme dans les huit Béatitudes. Saint Paul lui-même les indique quelquefois de la même manière : « Tout ce qui est *vrai*, tout ce qui est *pur*, tout ce qui est *juste*, tout ce qui est *saint*, etc., faites-le<sup>1</sup>. » Nous remarquons donc ici comme partout la même difficulté à se servir des termes abstraits et des termes philosophiques. Saint Matthieu nous parle plusieurs fois de « celui qui est doux<sup>2</sup> » et pas une seule de « la douceur<sup>3</sup> ; » de celui qui est « humble ou modeste<sup>4</sup> » et point de « l'humilité ni de « la modestie<sup>5</sup>. » La vertu chrétienne par excellence, la patience ou la mortification, n'a pas d'autre nom dans les Évangiles que celui de la croix qui en est le symbole<sup>6</sup>.

L'homme « pieux, » *eusebês*, et « la piété, » *eusebeia*, sont nommés dans les Actes et dans les Épîtres<sup>7</sup> ; ils ne le sont pas dans les Évangiles. La « religion » n'a pas de nom spécial dans le Nouveau Testament<sup>8</sup> ; elle se désigne ordi-

<sup>1</sup> Phil., iv, 8.

<sup>2</sup> Matth., v, 5 ; xi, 29 ; xxi, 5.

<sup>3</sup> La douceur, *πραΰτης*, est assez souvent mentionnée au contraire dans les Épîtres, I Cor., iv, 21 ; II Cor., x, 1, etc.

<sup>4</sup> Matth., xi, 29 : *ταπεινός*.

<sup>5</sup> Saint Paul dans les Actes, xx, 19, dit *ταπεινοφροσύνη*, ainsi que Éph., iv, 2 ; Phil., ii, 3 ; Col., ii, 18, 23 ; iii, 12 ; I Pet., v, 5. Ce mot ne se lit d'ailleurs ni dans la version des Septante ni dans les auteurs profanes.

<sup>6</sup> Σταυρός, Matth., x, 38 ; xvi, 24 ; Marc, viii, 34 ; Luc, ix, 23 ; xiv, 27. La patience *ὑπομονή*, qui n'est pas nommée dans les Évangiles, excepté Luc, viii, 15 ; xxi, 19, l'est assez souvent dans les Épîtres : Rom., ii, 7 ; v, 3, 4 ; viii, 25, etc. — *μακροθυμία*, dans le sens de « patience, longanimité, » se lit aussi dans saint Paul, Rom, ii, 4. Saint Luc, xviii, 7, emploie *μακροθυμῶν*, dans le sens de « attendant, prenant patience. »

<sup>7</sup> *Εὐσεβής*, Act., x, 2, 7 ; xxii, 12 ; II Pet., ii, 9 ; *εὐσεβεία*, Act., iii, 12 ; I Tim., ii, 2 ; iv, 7, 8 ; vi, 5, etc. ; *εὐσεβῶς*, II Tim., iii, 12 ; Tit., ii, 12.

<sup>8</sup> Excepté Jac., i, 26-27, où elle est appelée *θρησκεία*, ainsi que Act., xxvi, 5 (et dans Josèphe, *Ant. jud.*, VIII, xi, 1, etc. ; Saint Clément romain, I Cor., xlv, 7 ; lxxii, 1, édit. Funk, *Opera Patrum apostol.*, t. i, p. 118, 140. Cf. *Index of noteworthy Words and Phrases found in the Cle-*



nairement comme dans l'Ancien par une périphrase : « La crainte de Dieu<sup>1</sup>. »

*mentine Writings commonly called the Homilies of Clement*, in-8°, Londres, 1893, p. 45). Dans saint Paul, *θρησκεία* est dit du culte (des anges), Col., II, 18.

<sup>1</sup> Matth., x, 28; Luc, XII, 5; xxiii, 40; Rom., III, 18; II Cor., VII, 1; I Pet., I, 17.

## CHAPITRE V.

### CONCLUSION.

---

Nous pourrions pousser plus loin cette étude analytique de la langue philosophique des écrivains sacrés, mais ce que nous avons dit nous paraît suffisant pour établir d'une manière incontestable que les auteurs du Nouveau Testament sont tous des Juifs d'origine. Les preuves que nous avons rapportées démontrent qu'ils sortaient du sein du judaïsme et qu'ils en avaient conservé la manière de penser, de concevoir et de s'exprimer, tout en prêchant la doctrine nouvelle apportée par Notre-Seigneur du ciel sur la terre et en se servant de mots grecs au lieu de mots hébreux. Ils ont vécu la plupart au milieu des païens pour remplir leur mission apostolique, mais ils n'ont guère eu d'autres rapports intellectuels avec les Grecs et les Romains que ceux du maître qui enseigne sa doctrine à ses élèves de bonne volonté, et qui leur communique ce qu'il sait, sans chercher à s'instruire auprès d'eux de ce qu'ils connaissent et qu'il ignore lui-même. Ils ont ainsi appris seulement des mots et non des choses, en vivant au milieu des Hellènes; ils ont enseigné aux nouveaux convertis la doctrine du Sauveur, ils ne se sont pas initiés aux sciences et à la philosophie profane.